

III. — LES JĀTAKA DANS L'ÉCOLE DE PAGAN.

Si nous suivons à présent l'art bouddhique à travers toute l'Asie orientale, nous voyons à nouveau affleurer largement la veine, un instant recouverte par de nouveaux apports, de ces contes populaires. On en a déjà rencontré plus haut des échantillons. Toutes les explorations signalent de nombreux *jātaka* sur les parois et les voûtes des sanctuaires du Turkestan chinois, et nous avons connaissance d'autres encore dans la décoration des vieux hypogées comme des pagodes modernes de la Chine¹. D'autre part, M. S. d'Oldenbourg a depuis longtemps montré que la *Jātaka-mālā* était tout entière illustrée sur la paroi de gauche quand on fait par la première galerie la *pradakshinā* du Boro-Boudour. Les récents rapports archéologiques de M. Duroiselle viennent de nous apprendre que le recueil pâli est figuré à de plus nombreux exemplaires qu'on ne pensait, autour des bases des *stūpa* birmans. Que, dès le début du v^e siècle de notre ère, ce fut l'habitude à Ceylan de tendre de ses 500 représentations peintes sur toile le chemin des processions, c'est ce que met hors de doute le témoignage oculaire de Fa-hien². Le renouveau de popularité des *jātaka* nous est ainsi attesté partout, sauf dans l'Inde même. Du moins les fouilles récentes et bien conduites de Sârnâth, près de Bénarès, n'ont-elles mis au jour, parmi tant de ruines de l'époque Gupta ou encore postérieures, qu'une seule « renaissance », d'ailleurs nouvelle, celle du « prêcheur de patience » ou Khantivâdi³ (n^o 313). Sommes-nous donc obligés d'admettre que les *jātaka*, au moment même où ils étaient si bien accueillis partout dans le reste du monde bouddhique, aient été impitoyablement proscrits du pays qui avait été leur berceau?

Le problème mérite assurément d'être posé, et sa solution devra être l'une des tâches prochaines de l'archéologie indienne. Nous voyons bien, pour notre part, les raisons fort spécieuses qu'on pourrait alléguer afin de jus-

encore vu au Gandhâra (trad. CHAVANNES, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 1903, p. 420 et cf. ci-dessous, p. 38).

1. Cf. ci-dessus, p. 18-19 et fig. 2; CHAVANNES, *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*, I, p. 556 et pl. DLXXXVI, n^o 1737, etc. Des photographies inédites, rapportées par M. LECOMTE, consul de France, d'une pagode de Ts'iuan-tcheou, ont été

remises par lui à M. CHAVANNES, qui les a examinées avec nous : sur 39 scènes nous avons aussitôt reconnu ensemble une dizaine de *jātaka*.

2. Ch. XXXVIII ; trad. LEGGE, p. 106 ; trad. S. BEAL, p. LXXV.

3. Voyez ce mot au répertoire des *jātaka*, placé à la fin de la présente étude.